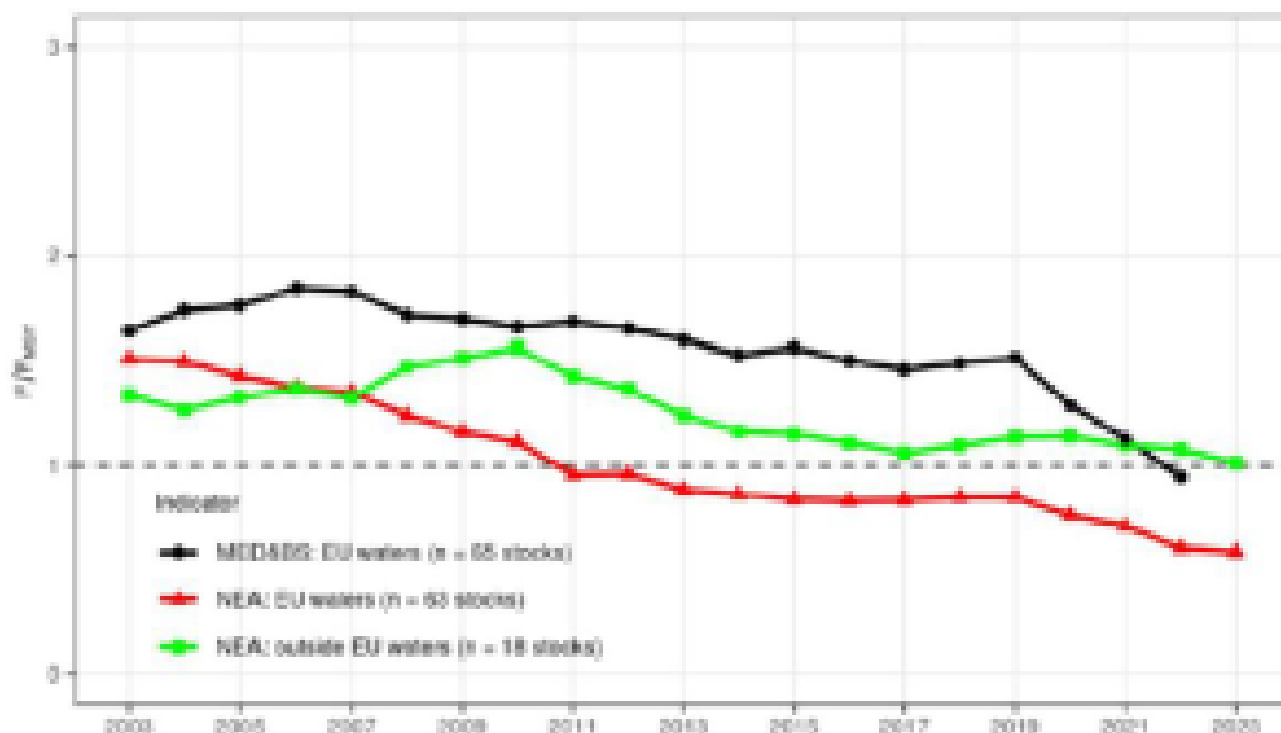


Enseignements de l'évaluation décennale de la politique commune de la pêche

21 juillet 2026

Fin avril 2026, la Commission européenne a publié son évaluation du règlement relatif à la politique commune de la pêche (PCP), portant sur la période 2014-2024. Ce bilan examine entre autres l'efficacité du rendement maximal durable (RMD), dont l'objectif est de maintenir ou rétablir les stocks de poissons à des niveaux permettant une exploitation optimale et soutenable. Si des avancées tangibles ont été enregistrées en matière de réduction de la [mortalité par pêche](#) (figure), celles-ci ne se sont pas traduites par une reconstitution régulière des stocks, dont l'état biologique global a stagné ou légèrement diminué entre 2014 et 2022.

Évolution de la mortalité par pêche, entre 2003 et 2023, pour trois zones géographiques



Source : Commission européenne

Lecture : la ligne pointillée au niveau 1 représente le seuil du rendement maximal durable (RMD). Si la courbe est au-dessus de 1, le stock est en situation de surpêche. Si la courbe est égale ou inférieure à 1, la pression de pêche est considérée comme durable :

- ligne rouge – eaux UE : Atlantique Nord-Est. La pression de pêche est passée sous le seuil du RMD (ligne pointillée) dès 2011 et a continué de diminuer régulièrement depuis ;
- ligne verte – hors eaux UE : Atlantique Nord-Est. En baisse globale depuis 2003, mais la pression de pêche dans cette zone reste légèrement supérieure au RMD ;
- ligne noire – Méditerranée et mer Noire. Une baisse significative est visible, particulièrement à partir de 2019, mais la courbe reste au-dessus du RMD à la fin de la période.

Cette absence de redressement est imputée à des facteurs externes comme le changement climatique, la pollution et la dégradation des habitats, mais aussi à une application parfois trop tardive des mesures de réduction de l'effort de pêche, qui ne permet pas encore d'en mesurer les effets. L'évaluation conclut que la PCP demeure un instrument pertinent et indispensable pour gérer les ressources marines, tout en soulignant que son efficacité future reposera sur une mise en œuvre plus rigoureuse de ses dispositions et une adaptation renforcée aux défis émergents, au premier rang desquels figure le changement climatique.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : [Commission européenne](https://ec.europa.eu/fisheries/press-room/)